

COMMUNIQUE DE PRESSE
DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LE 21 DECEMBRE 2012 A YAOUNDE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale s'est réuni en session ordinaire, le vendredi 21 décembre 2012 à Yaoundé, République du Cameroun, sous la présidence de Monsieur Luc OYOUNI, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable de la République gabonaise, Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale, son Président statuaire.

Au cours de cette session, le Conseil a examiné l'évolution récente de l'économie mondiale et sous-régionale ainsi que les prévisions économiques, monétaires et financières de la CEMAC pour l'année 2013. Il s'est ainsi félicité de l'accélération du taux de croissance réel de la zone à 5,6 % en 2012 contre 5,3 % en 2011 et de la progression des avoirs extérieurs nets de 16,9 %, en dépit du ralentissement de la croissance économique mondiale. Toutefois, le Conseil s'est préoccupé du repli de l'excédent budgétaire à 1,4 % du PIB en 2012, contre 2,4 % du PIB en 2011, du creusement du déficit extérieur courant à 5,2 % au lieu de 4,3 % du PIB en 2011 et de l'accentuation des tensions sur les prix, avec un taux d'inflation qui s'établirait à 3,5 % contre 2,7 % en 2011.

Le Conseil d'Administration a également pris connaissance des prévisions établies par les Services de la Banque sur les économies de la CEMAC pour l'année 2013, qui tablent sur une hausse du taux de croissance économique à 5,8 %, un excédent du solde budgétaire de 3,1 % du PIB, un déficit du solde extérieur courant de 3,5 % du PIB et un taux d'inflation de 3%. Les avoirs extérieurs augmenteraient pour leur part de 20 %.

Après avoir suivi avec intérêt le compte rendu du Gouverneur sur l'exécution à mi-parcours du Plan de Réforme et de Modernisation de la BEAC et le Rapport de la réunion du Comité d'Audit tenue du 04 au 07 décembre 2012 à Yaoundé, le Conseil d'Administration a exhorté le Gouvernement de la Banque à mettre en œuvre avec diligence les recommandations pertinentes de cet organe de contrôle, notamment celles relatives à l'exécution des mesures contenues dans le Plan et la mise en place du dispositif de lutte anti-blanchiment en tant qu'assujetti.


Par ailleurs, le Conseil d'Administration a approuvé le budget de la Banque Centrale pour l'exercice 2013, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de FCFA 235 326 622 000 (deux cent trente-cinq milliards trois cent vingt-six millions six cent vingt-deux mille), en repli de 13,6 % par rapport à l'exercice 2012.



Le Conseil a examiné le Rapport de la réunion du Comité des Rémunérations qui s'est tenue le 30 octobre 2012 à Yaoundé et a reporté sa décision à sa prochaine réunion.

Conformément aux textes en vigueur, la présidence du Conseil d'Administration sera assurée en 2013 par l'Autorité Monétaire de la Guinée Equatoriale qui sera en charge de la présidence du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale.

Enfin, le Conseil d'Administration tiendra sa prochaine réunion ordinaire au cours de la dernière décade du mois de mars 2013./-



Le Président du Conseil d'Administration,



Luc OYOUBI